STAGES VACANCES MULTISPORTS

VILLE DE BOLLÈNE

FICHE D'INSCRIPTION ENFANT 2026 / 2027

LA DÉCOUVERTE DU MONDE À TRAVERS LE SPORT

☐ PITCHOUNS (NÉS EN 2023, 2022, 2021)

☐ PRIM'SPORTIFS (NÉS EN 2020, 2019, 2018, 2017, 2016)

RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ENFANT

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : ☐ FÉMININ ☐ MASCULIN

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX - L'ENFANT PRÉSENTE-T-IL UNE ALLERGIE ? ☐ OUI ☐ NON

Si l'enfant présente une allergie, laquelle ? :

Observations :

Classe et Groupe scolaire fréquentés :

REPRÉSENTANT(S) LÉGAL(AUX)

RESPONSABLE LÉGAL(E) 1 - PAYEUR DE LA FACTURE

☐ PÈRE ☐ MÈRE ☐ AUTRE

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél. fixe :

Tél. portable :

E-mail :

Tél. travail :

RESPONSABLE LÉGAL(E) 2

☐ PÈRE ☐ MÈRE ☐ AUTRE

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél. fixe :

Tél. portable :

E-mail :

Tél. travail :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. fixe : Tél. portable :

Tél. travail :

ENGAGEMENTS DU REPRÉSENTANT LÉGAL

L'inscription de l'enfant est effective seulement après le dépôt du dossier d'inscription complet, correctement rempli et signé, accompagné des pièces listées ci-dessous

Liste des pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription :

- ☐ 1 fiche de renseignement,
- ☐ Questionnaire médical du mineur signé,
- ☐ Attestation du mineur signé
- ☐ 1 photo d'identité,
- ☐ 1 copie de l'attestation d'assurance RC couvrant les risques des activités multi-sports en période péri et extra-scolaires,

Je soussigné(e) :

1) Autorise la commune à hospitaliser mon enfant en cas d'urgence,

2) Autorise mon enfant à se rendre au domicile familial par ses propres moyens après la fin des activités

☐ OUI (l'école municipale des sports décline toute responsabilité lors du départ de l'enfant). ☐ NON

3) Concernant le droit à l'image (lors des différentes activités ou stages, des photos ou vidéos peuvent être réalisés)

- ☐ Autorise la commune à utiliser l'image de mon enfant et renonce aux droits exclusifs sur son images, son utilisation et sa reproduction.
- ☐ N'autorise pas la prise de photos ou de vidéos réalisées durant les différentes activités.

Fait à Bollène, Signature du responsable légal

le

INSCRIPTIONS

Selon le nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles qui est entré en application le 25 mai 2018. La ville de Bollène, dans sa mission d'intérêt public traite des données personnelles afin d'assurer la gestion des activités physiques et sportives. Les données collectées sont conservées 2 ans après dernier contact avec les personnes concernées puis sont supprimées. Ces données peuvent être partagées avec les associations intervenant sur les activités sportives. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation et d'opposition aux traitements de données vous concernant.
Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données par courrier électronique à l'adresse : dpo@ville-bollene.fr.

Si vous n'êtes pas satisfait du traitement de votre demande d'exercice de droits, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL : www.cnil.fr